

Publié le 26/06/2024



DÉCISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Délégation faite au Président

Réf. : P250_2024

Date : 25/06/2024

OBJET : Modification du tableau des emplois

Exposé

Ouvertures de postes

Pour mener à bien ses procédures de recrutement dans le cas de mobilités, de départs de la collectivité ou de réorganisations de services, la Communauté d'Agglomération du Cotentin ouvre les postes listés ci-après.

DGA Administration Logistique et Équipements

Direction Achats et Commande Publique

En prévision d'une mobilité interne, il est proposé, afin de pourvoir le poste de chargé de projet en contrats de concessions et marchés publics, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste de rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe,
- un poste d'attaché territorial,
- un poste d'attaché principal territorial.

Direction des Équipements communautaires

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste de responsable de service qualité et sécurité des équipements aquatiques, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'éducateur territorial des APS principal de 1^{ère} classe.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste de conseiller technique régisseur de spectacle, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste de technicien territorial.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste de responsable d'opérateur administratif et accueil des artistes, poste à temps non-complet (22h00/35h00), d'ouvrir :

- un poste d'adjoint administratif territorial.

DGA Développement Attractivité Mer

Direction du Développement Économique

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste de chargé de mission industrie et animation économique, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'attaché territorial,
- un poste d'attaché principal territorial,
- un poste d'ingénieur territorial,
- un poste d'ingénieur territorial principal.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste de chargé de projet politique locale du commerce, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste de rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe.

DGA Proximité et Aménagements

Direction Accompagnement des Territoires

Suite à une mobilité interne, il est proposé, afin de pourvoir le poste de chargé de projet accessibilité et inclusion, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste de rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe,
- un poste d'attaché territorial,
- un poste d'attaché principal territorial.

En prévision d'un départ de la collectivité, il est proposé, afin de pourvoir le poste de directrice accompagnement des territoires, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'attaché territorial,
- un poste d'ingénieur territorial,
- un poste d'ingénieur territorial principal.

Direction Urbanisme, Foncier et Habitat

Suite à une mobilité interne, il est proposé, afin de pourvoir le poste de conseiller technique instructrice Centre Est Cotentin 5, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe,
- un poste de rédacteur territorial,
- un poste de rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe.

Pôle de Proximité de Cœur du Cotentin

Suite à une mobilité interne, il est proposé, afin de pourvoir le poste de conseillère technique comptabilité PP. Cœur du Cotentin, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'adjoint administratif territorial,
- un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe.

Suite à un départ de la collectivité, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'animatrice RAM/LEP PP. Cœur du Cotentin, poste à temps non complet (28h30/35h00), d'ouvrir :

- un poste d'adjoint d'animation territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'animateur territorial,
- un poste d'animateur principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'animateur principal de 1^{ère} classe.

Pôle de Proximité des Pieux

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'enseignant formation musicale PP. Les Pieux 1, poste à temps non complet (16h00/20h00), d'ouvrir :

- un poste d'assistant d'enseignement artistique territorial,
- un poste d'assistant d'enseignement artistique territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'assistant d'enseignement artistique territorial principal de 1^{ère} classe.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'opérateur TM - Siouville 2 , poste à temps non complet (13h00/35h00), d'ouvrir :

- un poste d'adjoint technique territorial.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'opérateur site scolaire Pierreville 3, poste à temps non complet (15h25/35h00), d'ouvrir :

- un poste d'adjoint d'animation territorial,
- un poste d'adjoint d'animation territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'adjoint d'animation territorial principal de 1^{ère} classe.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'opérateur site scolaire St Germain le Gaillard 1, poste à temps non complet (19h15/35h00), d'ouvrir :

- un poste d'adjoint d'animation territorial,
- un poste d'adjoint d'animation territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'adjoint d'animation territorial principal de 1^{ère} classe.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'opérateur site scolaire Sotteville, poste à temps non complet (4h40/35h00), d'ouvrir :

- un poste d'adjoint d'animation territorial,
- un poste d'adjoint d'animation territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'adjoint d'animation territorial principal de 1^{ère} classe.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'opérateur site scolaire Tréauville 3, poste à temps non complet (4h40/35h00), d'ouvrir :

- un poste d'adjoint d'animation territorial,
- un poste d'adjoint d'animation territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'adjoint d'animation territorial principal de 1^{ère} classe.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'opérateur site scolaire Tréauville 4, poste à temps non complet (4h40/35h00), d'ouvrir :

- un poste d'adjoint d'animation territorial,
- un poste d'adjoint d'animation territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'adjoint d'animation territorial principal de 1^{ère} classe.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'opérateur site scolaire Surtainville 3, poste à temps non complet (6h15/35h00), d'ouvrir :

- un poste d'adjoint d'animation territorial,
- un poste d'adjoint d'animation territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'adjoint d'animation territorial principal de 1^{ère} classe.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'opérateur site scolaire Surtainville 4, poste à temps non complet (4h40/35h00), d'ouvrir :

- un poste d'adjoint d'animation territorial,
- un poste d'adjoint d'animation territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'adjoint d'animation territorial principal de 1^{ère} classe.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'opérateur site scolaire Grosville 3, poste à temps non complet (4h40/35h00), d'ouvrir :

- un poste d'adjoint d'animation territorial,
- un poste d'adjoint d'animation territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'adjoint d'animation territorial principal de 1^{ère} classe.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'opérateur TM - Les Pieux 11, poste à temps non complet (7h50/35h00), d'ouvrir :

- un poste d'adjoint d'animation territorial,
- un poste d'adjoint d'animation territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'adjoint d'animation territorial principal de 1^{ère} classe.

DGA Services aux Usagers

Direction des Déchets Ménagers et Assimilés

Suite à un départ de la collectivité, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'opérateur comptabilité 1, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'adjoint administratif territorial,
- un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe.

Suite à un départ en retraite, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'agent d'équipier déchetterie Tourlaville 4, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'adjoint technique territorial,
- un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe.

Suite à une mobilité interne, il est proposé, afin de pourvoir le poste de chef d'équipe déchetteries territoire Centre Est, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe
- un poste d'agent de maîtrise territorial.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste de directeur centre de valorisation énergétique des déchets, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'ingénieur territorial,
- un poste d'ingénieur territorial principal,
- un poste d'ingénieur en chef,
- un poste d'ingénieur en chef hors classe.

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste de chargé de projets structurants / hygiène et sécurité 2, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'ingénieur territorial,
- un poste d'ingénieur territorial principal,
- un poste de technicien territorial,
- un poste de technicien territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste de technicien territorial principal de 1^{ère} classe.

Direction du Cycle de l'Eau

En prévision d'une mobilité interne, il est proposé, afin de pourvoir le poste de chargé de projets techniques GEMAPI secteur Val de Saire - mission transversale - vision globale, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'ingénieur territorial principal,
- un poste de technicien territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste de technicien territorial principal de 1^{ère} classe.

Suite à une mobilité interne, il est proposé, afin de pourvoir le poste de responsable de service ressources administratives et Process, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste de rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe.

En prévision d'un départ de la collectivité, il est proposé, afin de pourvoir le poste de conseiller technique usines eau potable 1, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'agent de maîtrise principal,
- un poste de technicien territorial,
- un poste de technicien territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste de technicien territorial principal de 1^{ère} classe.

En prévision d'un départ de la collectivité, il est proposé, afin de pourvoir le poste de conseiller technique usine Est 1, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'adjoint technique territorial,
- un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe,
- un poste d'agent de maîtrise territorial principal,
- un poste de technicien territorial.

En prévision d'un départ de la collectivité, il est proposé, afin de pourvoir le poste de conseiller technique usine Est 2, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'adjoint technique territorial,
- un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe,
- un poste d'agent de maîtrise territorial,
- un poste d'agent de maîtrise territorial principal,
- un poste de technicien territorial.

En prévision d'un départ de la collectivité, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'agent d'exploitation usine Est 1, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'adjoint technique territorial,
- un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe.

En prévision d'un départ de la collectivité, il est proposé, afin de pourvoir le poste de responsable de service contrôle des dispositifs privés, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste de technicien territorial,
- un poste de technicien territorial principal de 2^{ème} classe.

Suite à une mobilité interne, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'agent d'exploitation réseaux EU/EP La Hague 3, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe.

Suite à un départ de la collectivité, il est proposé, afin de pourvoir le poste d'opérateur ITV, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe.

Direction Ingénierie et Bâtiments

Suite à une modification d'organisation, il est proposé, afin de pourvoir le poste de chargé de projet bâtiments MOE interne 3, poste à temps complet, d'ouvrir :

- un poste de technicien territorial,
- un poste de technicien territorial principal de 2^{ème} classe,
- un poste de technicien territorial principal de 1^{ère} classe,
- un poste d'ingénieur territorial,
- un poste d'ingénieur territorial principal.

Il est précisé que les postes surnuméraires, créés afin de pourvoir les emplois, seront fermés après aboutissement de la procédure de recrutement.

Avancements de grade et promotions

Au titre des avancements de grade et de la promotion interne pour l'année 2023, il est proposé la création des postes suivants :

Ouverture de Poste - Plan de Promotion	
FILIERE ADMINISTRATIVE	
A	
ATTACHE TERRITORIAL	1
B	
REDACTEUR	4
C	
ADJOINT ADMINIS. TER. PL. 1E	4
ADJOINT ADMINIS. TER. PL. 2E	4
FILIERE ANIMATION	
B	
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CL	1
C	
ADJOINT ANIM PPAL 1E CL	2
ADJOINT ANIM PPAL 2E CL	1

Ouverture de Poste - Plan de Promotion	
FILIERE SPORTIVE	
<i>B</i>	
EDUCATEUR TER. APS PL 2EME CL	1
FILIERE SOCIALE	
<i>C</i>	
AGENT SOCIAL PPAL DE 2E CLASSE	2
FILIERE TECHNIQUE	
<i>A</i>	
INGENIEUR PRINCIPAL	1
INGENIEUR	1
<i>B</i>	
TECHNICIEN	1
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	4
<i>C</i>	
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	5
AGENT DE MAITRISE	4
ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	6
ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	11
Total postes budgétaires - plan de promotion	53,00

Fermetures de postes

Suite à l'aboutissement de procédures de recrutement, de l'exécution des promotions et avancements de grade et à des fermetures de poste en comité social territorial, il est proposé de fermer les postes surnuméraires suivants :

Postes Budgétaires Fermés	
FILIERE ADMINISTRATIVE	
<i>A</i>	
ATTACHE TERRITORIAL	3
<i>B</i>	
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	3
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	1
REDACTEUR	1
<i>C</i>	
ADJOINT ADMINIS. TER. PL. 1E	1
ADJOINT ADMINIS. TER. PL. 2E	1
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	2

Postes Budgétaires Fermés	
FILIERE CULTURELLE	
<i>B</i>	
ASSISTANT D'ENS ART PPAL 1CL	1
ASSISTANT D'ENS ART PPAL 2 CL	1
FILIERE MEDICO-SOCIALE	
<i>B</i>	
AUX PUERIC TERR CL NORM	1
FILIERE SOCIALE	
<i>C</i>	
AGENT SOCIAL PPAL DE 1E CLASSE	1
AGENT SOCIAL PPAL DE 2E CLASSE	1
FILIERE TECHNIQUE	
<i>A</i>	
INGENIEUR PRINCIPAL	1
INGENIEUR	1
<i>B</i>	
TECHNICIEN	6
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	10
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	9
<i>C</i>	
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	5
AGENT DE MAITRISE	6
ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	9
ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	9
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	4
Total postes budgétaires fermés	77,00

Par ces motifs, le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération n°DEL2024_060 du 4 avril 2024 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin - Modification n°7,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Décide

- **De modifier** le tableau des emplois par la création de postes pour mener à bien ses procédures de recrutement dans le cas de mobilités, de départs de la collectivité ou de réorganisations de services, tel que défini ci-dessous :

Structure et Emploi d'affectation	Poste créé	C/N	Quotité
Direction Achats et Commande Publique Chargée de projet en contrats de concessions et marchés publics	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00
	ATTACHE TERRITORIAL	C	1,00
	ATTACHE PRINCIPAL	C	1,00
Direction des Équipements Communautaires Responsable de service qualité et sécurité des équipements aquatiques	EDUCATEUR TER. APS PL 1ERE CL	C	1,00
Direction des Équipements Communautaires Conseiller technique régisseur de spectacle	TECHNICIEN	C	1,00
Direction des Équipements Communautaires Opérateur administratif et accueil des artistes	ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	N	0,63
Direction du Développement Économique Chargé de mission industrie et animation économique	ATTACHE TERRITORIAL	C	1,00
	ATTACHE PRINCIPAL	C	1,00
	INGENIEUR	C	1,00
	INGENIEUR PRINCIPAL	C	1,00
Direction du Développement Économique Chargé de projet politique locale du commerce	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00
Direction Accompagnement des Territoires Chargé de projet accessibilité et inclusion	REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00
	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00
	ATTACHE TERRITORIAL	C	1,00
	ATTACHE PRINCIPAL	C	1,00

Structure et Emploi d'affectation	Poste créé	C/N	Quotité
Direction Accompagnement des Territoires Directrice accompagnement des territoires	ATTACHE TERRITORIAL	C	1,00
	INGENIEUR	C	1,00
	INGENIEUR PRINCIPAL	C	1,00
Direction Urbanisme Foncier et Habitat Conseillère tech. instructrice Centre Est Cotentin 5	REDACTEUR	C	1,00
	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00
	ADJOINT ADMINIS.TER.PL.1E	C	1,00
	ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E	C	1,00
Pôle de Proximité de Cœur de Cotentin Conseillère tech. Compt. PP. Coeur de Cotentin	ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	1,00
	ADJOINT ADMINIS.TER.PL.1E	C	1,00
Pôle de Proximité de Cœur de Cotentin Animatrice RAM/LEP PP. Coeur de Cotentin	ANIMATEUR	N	0,81
	ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CL	N	0,81
	ANIMATEUR PRINCIPAL 1ERE CL	N	0,81
	ADJOINT ANIM PPAL 2E CL	N	0,81
Pôle de Proximité des Pieux Enseignant formation musicale PP Les Pieux 1 (TNC 16h)	ASSISTANT D'ENSEIGN. ARTISTIQ	N	0,80
	ASSISTANT D'ENS ART PPAL 2 CL	N	0,80
	ASSISTANT D'ENS ART PPAL 1CL	N	0,80
Pôle de Proximité des Pieux Opérateur TM - Siouville 2 (TNC 23h10 - 56 %)	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	N	0,37
Pôle de Proximité des Pieux Opérateur site scolaire Pierreville 3 (TNC 15h25)	ADJOINT ANIMATION	N	0,44
	ADJOINT ANIM PPAL 2E CL	N	0,44

Structure et Emploi d'affectation	Poste créé	C/N	Quotité
	ADJOINT ANIM PPAL 1E CL	N	0,44
Pôle de Proximité des Pieux Opérateur site scolaire St Germain le Gaillard 1 (TNC 19h15)	ADJOINT ANIMATION	N	0,55
	ADJOINT ANIM PPAL 2E CL	N	0,55
	ADJOINT ANIM PPAL 1E CL	N	0,55
Pôle de Proximité des Pieux Opérateur site scolaire Sotteville (TNC 4h40)	ADJOINT ANIMATION	N	0,13
	ADJOINT ANIM PPAL 2E CL	N	0,13
	ADJOINT ANIM PPAL 1E CL	N	0,13
Pôle de Proximité des Pieux Opérateur site scolaire Tréauville 3 (TNC 4h40)	ADJOINT ANIMATION	N	0,13
	ADJOINT ANIM PPAL 2E CL	N	0,13
	ADJOINT ANIM PPAL 1E CL	N	0,13
Pôle de Proximité des Pieux Opérateur site scolaire Tréauville 4 (TNC 4h40)	ADJOINT ANIMATION	N	0,13
	ADJOINT ANIM PPAL 2E CL	N	0,13
	ADJOINT ANIM PPAL 1E CL	N	0,13
Pôle de Proximité des Pieux Opérateur site scolaire Surtainville 3 (TNC 6h15)	ADJOINT ANIMATION	N	0,18
	ADJOINT ANIM PPAL 2E CL	N	0,18
	ADJOINT ANIM PPAL 1E CL	N	0,18
Pôle de Proximité des Pieux Opérateur site scolaire Surtainville 4 (TNC 4h40)	ADJOINT ANIMATION	N	0,13
	ADJOINT ANIM PPAL 2E CL	N	0,13
	ADJOINT ANIM PPAL 1E CL	N	0,13

Structure et Emploi d'affectation	Poste créé	C/N	Quotité
Pôle de Proximité des Pieux Opérateur site scolaire Grosville 3 (TNC 4h40)	ADJOINT ANIMATION	N	0,13
	ADJOINT ANIM PPAL 2E CL	N	0,13
	ADJOINT ANIM PPAL 1E CL	N	0,13
Pôle de Proximité des Pieux Opérateur TM Les pieux 11 (TNC 7h50)	ADJOINT ANIMATION	N	0,22
	ADJOINT ANIM PPAL 2E CL	N	0,22
	ADJOINT ANIM PPAL 1E CL	N	0,22
Direction Déchets Ménagers et Assimilés Opérateur comptabilité 1	ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	1,00
	ADJOINT ADMINIS.TER.PL.1E	C	1,00
Direction Déchets Ménagers et Assimilés Équipier déchetterie Tourlaville 4	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	1,00
	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	1,00
Direction Déchets Ménagers et Assimilés Chef d'équipe déchetteries territoire Centre Est	AGENT DE MAITRISE	C	1,00
	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	1,00
	ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	C	1,00
Direction Déchets Ménagers et Assimilés Directeur centre de valorisation énergétique des déchets	INGENIEUR	C	1,00
	INGENIEUR PRINCIPAL	C	1,00
	INGENIEUR EN CHEF	C	1,00
	INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE	C	1,00
Direction Déchets Ménagers et Assimilés Chargé de projets structurants - hygiène et sécurité 2	INGENIEUR	C	1,00
	INGENIEUR PRINCIPAL	C	1,00
	TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00
	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00

Structure et Emploi d'affectation	Poste créé	C/N	Quotité
	TECHNICIEN	C	1,00
Direction du Cycle de l'Eau Chargé de projet techni.GEMAPI secteur Val de Saire Mission transversale vision globale	INGENIEUR PRINCIPAL	C	1,00
	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00
	TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00
Direction du Cycle de l'Eau Responsable de service ressources administratives et Process	REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00
	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00
Direction du Cycle de l'Eau Conseiller technique usines eau potable 1	AGENT DE MAITRISE	C	1,00
	TECHNICIEN	C	1,00
	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00
	TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00
Direction du Cycle de l'Eau Conseiller technique usine Est 1	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00
	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	1,00
	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	1,00
	ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	C	1,00
	TECHNICIEN	C	1,00
Direction du Cycle de l'Eau Conseiller technique usine Est 2	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	1,00
	ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	C	1,00
	AGENT DE MAITRISE	C	1,00
	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00
	TECHNICIEN	C	1,00
Direction du Cycle de l'Eau Agent d'exploitation usine Est 1	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	1,00
	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	1,00
Direction du Cycle de l'Eau Responsable de service contrôle des dispositifs privés	TECHNICIEN	C	1,00
	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00

Structure et Emploi d'affectation	Poste créé	C/N	Quotité
Direction du Cycle de l'Eau Agent d'exploitation réseaux EU/EP La Hague 3	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	1,00
	ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	C	1,00
Direction du Cycle de l'Eau Opérateur ITV	ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	1,00
	ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	C	1,00
Direction Ingénierie et Bâtiments Chargé de projet bâtiments MOE interne 3	INGENIEUR	C	1,00
	INGENIEUR PRINCIPAL	C	1,00
	TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	C	1,00
	TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	C	1,00
	TECHNICIEN	C	1,00
Création de 107 postes budgétaires Dont 36 à temps non complet.			

- **De compléter** la modification du tableau des emplois par la création de postes au titre des avancements de grade et de la promotion interne pour l'année 2024 de la façon suivante :

Ouverture de Poste - Plan de Promotion	
FILIERE ADMINISTRATIVE	
<i>A</i>	
ATTACHE TERRITORIAL	1
<i>B</i>	
REDACTEUR	4
<i>C</i>	
ADJOINT ADMINIS. TER. PL. 1E	4
ADJOINT ADMINIS. TER. PL. 2E	4
FILIERE ANIMATION	
<i>B</i>	
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CL	1
<i>C</i>	
ADJOINT ANIM PPAL 1E CL	2
ADJOINT ANIM PPAL 2E CL	1
FILIERE SPORTIVE	
<i>B</i>	
EDUCATEUR TER. APS PL 2EME CL	1
FILIERE SOCIALE	
<i>C</i>	

Ouverture de Poste - Plan de Promotion	
AGENT SOCIAL PPAL DE 2E CLASSE	2
FILIERE TECHNIQUE	
<i>A</i>	
INGENIEUR PRINCIPAL	1
INGENIEUR	1
<i>B</i>	
TECHNICIEN	1
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	4
<i>C</i>	
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	5
AGENT DE MAITRISE	4
ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	6
ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	11
Total postes budgétaires - plan de promotion	53,00

- **De compléter** la modification du tableau des emplois par la suppression des postes ouverts afin de pourvoir aux recrutements, des postes laissés vacants par la réalisation du plan de promotion et des postes fermés en comité social territorial de la façon suivante :

Postes Budgétaires Fermés	
FILIERE ADMINISTRATIVE	
<i>A</i>	
ATTACHE TERRITORIAL	3
<i>B</i>	
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	3
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	1
REDACTEUR	1
<i>C</i>	
ADJOINT ADMINIS.TER.PL.1E	1
ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E	1
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	2
FILIERE CULTURELLE	
<i>B</i>	
ASSISTANT D'ENS ART PPAL 1CL	1
ASSISTANT D'ENS ART PPAL 2 CL	1
FILIERE MEDICO-SOCIALE	
<i>B</i>	
AUX PUERIC TERR CL NORM	1

Postes Budgétaires Fermés	
FILIERE SOCIALE	
<i>C</i>	
AGENT SOCIAL PPAL DE 1E CLASSE	1
AGENT SOCIAL PPAL DE 2E CLASSE	1
FILIERE TECHNIQUE	
<i>A</i>	
INGENIEUR PRINCIPAL	1
INGENIEUR	1
<i>B</i>	
TECHNICIEN	6
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	10
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	9
<i>C</i>	
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	5
AGENT DE MAITRISE	6
ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	9
ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	9
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	4
Total postes budgétaires fermés	77,00

- **De dire** que pour élargir les possibilités de recrutement, notamment en cas de recrutement infructueux de fonctionnaires, il convient de préciser que les postes de catégories A, B et C peuvent être pourvus par des contractuels sur le fondement des articles L. 332-14 et L. 332-8 du Code Général de la Fonction Publique. L'autorité territoriale fixera le niveau de rémunération en fonction du diplôme détenu et de l'expérience professionnelle du candidat et au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire du grade de recrutement. Monsieur le Président ou son représentant est autorisé à signer le contrat de travail ainsi que ses éventuels avenants,
- **De dire** que la collectivité se réserve le droit de pourvoir par des agents contractuels les postes de directeur général des services, de directeur général des services techniques et de directeur général adjoint des services sur le fondement de l'article L. 343-1 du Code Général de la Fonction Publique. Les recrutements interviendraient sur les emplois susmentionnés correspondants à la strate d'une commune de 150 000 à 400 000 habitants. L'agent sera classé, à l'un des échelons correspondant à l'un de ces emplois, en fonction de la durée et du niveau de son expérience professionnelle antérieure, en application de l'article 1er-2 du décret 88-145 du 15 février 1988 modifié. Monsieur le Président ou son représentant est autorisé à signer le contrat de travail ainsi que ses éventuels avenants,
- **De dire** que la collectivité peut recruter des agents contractuels, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité ou à un accroissement saisonnier d'activité, sur le fondement de l'article L. 332-23 du Code Général de la Fonction Publique. L'autorité territoriale fixera le niveau de rémunération par référence à un échelon du grade du

cadre d'emplois concerné par le besoin. Monsieur le Président ou son représentant est autorisé à signer le contrat de travail ainsi que ses éventuels avenants,

- **D'arrêter** le tableau des effectifs annexé à la présente décision,
- **De dire** que les crédits afférents sont prévus et inscrits au chapitre 012, charges de personnel du budget principal,
- **D'autoriser** son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision,
- **De dire** que la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 CAEN ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

Le Président,

David MARGUERITTE

ANNEXE TABLEAU DES EMPLOIS 15/06/2024

ID : 050-200067205-20240626-P250_2024-AR

	Effectif Budgétaire	Effectif Pourvu	Dont Temps Non Complet (Budgétaire)	Dont Temps Non Complet (Pourvu)	ETP Budgétaire	ETP Pourvu
FILIERE ADMINISTRATIVE						
A						
DIRECTEUR GEN SERV 150-400000	1	1	0	0	1,00	1,00
D.G.A. 150 A 400.000	4	4	0	0	4,00	4,00
ADMINISTRATEUR GENERAL						
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	1	1	1	1	0,14	0,14
ADMINISTRATEUR	1	1	0	0	1,00	1,00
DIRECTEUR TERRITORIAL						
SECRETAIRE DE MAIRIE						
ATTACHE HORS CLASSE	2	2	0	0	2,00	2,00
ATTACHE PRINCIPAL	39	22	1	1	37,14	20,14
ATTACHE TERRITORIAL	55	33	0	0	54,00	32,30
B						
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	37	18	0	0	37,00	17,40
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	34	20	0	0	34,00	19,60
REDACTEUR	41	24	1	1	36,50	23,30
C						
ADJOINT ADMINIS.TER.PL.1E	59	40	7	3	52,31	38,43
ADJOINT ADMINIS. TER.PL. 2E	34	19	5	3	28,36	18,47
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	70	55	3	1	67,21	53,80
FILIERE ANIMATION						
B						
ANIMATEUR PRINCIPAL 1ERE CL	7	4	2	1	6,73	3,41
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CL	5	1	1	0	3,81	1,00
ANIMATEUR	6	3	1	0	5,81	3,00
C						
ADJOINT ANIM PPAL 1E CL	27	5	20	0	9,73	5,00
ADJOINT ANIM PPAL 2E CL	27	6	21	1	10,56	5,43
ADJOINT ANIMATION	52	28	50	25	19,98	13,16
FILIERE CULTURELLE						
A						
ATTACHE CONSERV.PAT	1	1	0	0	1,00	1,00
B						
ASSISTANT CONS PPL 1ERE CL	2	1	0	0	2,00	1,00
ASSISTANT CONS PPL 2EME CL	1	0	0	0	1,00	0,00
ASSISTANT DE CONSERVATION	2	0	0	0	2,00	0,00
ASSISTANT D'ENS ART PPAL 1CL	12	10	9	7	6,55	4,85
ASSISTANT D'ENS ART PPAL 2 CL	8	6	6	4	5,39	3,99
ASSISTANT D'ENSEIGN. ARTISTIQU	9	7	8	6	5,30	3,85
C						
ADJOINT TERR. PATRIM PPAL 1E	1	0	0	0	1,00	0,00
ADJOINT TER. PATRI. PPAL 2E CL	1	0	0	0	1,00	0,00
ADJOINT TERRITORIAL PATRIMOINE	2	1	1	1	1,74	0,74
FILIERE MEDICO-SOCIALE						
A						
ASSISTANT SOC EDUC CL EXCEP						
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF						
PUERICULTRICE HORS CLASSE	1	0	0	0	1,00	0,00
PUERICULTRICE CL.SUPERIEUR	1	1	0	0	1,00	1,00
PUERICULTRICE	1	0	0	0	1,00	0,00
INFIRMIER SOINS GENERAUX	2	1	0	0	2,00	1,00
B						
AUX PUERIC TERR CL SUP	7	7	1	1	6,80	6,40
AUX PUERIC TERR CL NORM	10	10	1	1	9,60	8,80
FILIERE SOCIALE						
A						
EDUCATEUR JEUNES ENF CL EXCEP	2	0	0	0	2,00	0,00
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	11	9	2	2	10,76	8,36
C						
AGENT SOCIAL PPAL DE 1E CLASSE	2	2	0	0	2,00	2,00
AGENT SOCIAL PPAL DE 2E CLASSE	8	6	1	1	5,80	5,50
AGENT SOCIAL	8	8	5	5	6,77	6,77
AGENT SPE. MAT. PPAL 1E CLASSE	17	14	15	13	13,30	11,07
AGENT SPE. MAT. PPAL 2E CLASSE	12	7	11	7	8,23	4,83
FILIERE SPORTIVE						
A						
CONSEILLER TERRITORIAL APS						
B						
EDUCATEUR TER. APS PL 1ERE CL	7	5	0	0	7,00	5,00
EDUCATEUR TER. APS PL 2EME CL	8	6	0	0	7,00	5,70
EDUCATEUR TERR. DES APS	12	11	1	1	11,60	10,40
C						
OPERATEUR TER. DES APS PPAL						

Envoyé en préfecture le 26/06/2024

Reçu en préfecture le 26/06/2024

Publié le



ID : 050-200067205-20240626-P250_2024-AR

OPERATEUR TER APS QUALIFIE						
OPERATEUR TER. DES APS						
FILIERE TECHNIQUE						
A						
INGENIEUR GENERAL						
INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE	2	1	1	1	1,14	0,14
INGENIEUR EN CHEF	1	0	0	0	1,00	0,00
INGENIEUR HORS CLASSE	2	2	0	0	2,00	2,00
INGENIEUR PRINCIPAL	38	16	0	0	37,00	15,40
INGENIEUR	45	24	0	0	44,00	24,00
B						
TECHNICIEN	50	25	0	0	49,00	24,60
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CL	48	20	0	0	44,00	19,70
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CL	36	12	0	0	36,00	11,80
C						
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	59	41	1	1	53,80	40,60
AGENT DE MAITRISE	48	28	2	2	43,76	27,46
ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	221	165	42	24	198,93	159,12
ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	116	54	35	18	88,35	47,19
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	226	171	66	45	194,39	151,34
CDI DROIT PRIVE	2	2	0	0	2,00	2,00
Total général	1544,00	961,00	321,00	177,00	1329,50	880,19

Les ouvertures de postes dans le cadre du plan de promotion sont intégrées dans les Effectifs Budgétaires, mais pas dans les ETP Budgétaires.